

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

25 novembre 2016 – n°

TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES – ADMISSION EN CREANCES ETEINTES

Vu l’instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu l’instruction de la Direction Générale des Finances Publiques du 2 mai 2014 modifiant le dispositif de traitement des créances éteintes ;

Vu la demande d’admission en créances éteintes adressées par Madame Sophie Breton, Comptable publique responsable de la Trésorerie de Saint Dié Gestion Publique Locale, en date du 28 octobre et 17 novembre 2016 ;

Vu les ordonnances de clôture à effacement de dettes prononcées par le Tribunal d’Instance de Saint-Dié-des-Vosges dans le cadre de procédures de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire en date du 20 octobre 2015 et du 6 octobre 2016 ;

Considérant que le rétablissement personnel sans liquidation judiciaire rendu exécutoire par le Juge d’Instance entraîne l’effacement de toutes les dettes non-professionnelles des débiteurs à l’exception de celles mentionnées à l’article L333-1 et de celles dont le prix a été payé aux lieu et place des débiteurs par la caution ou le coobligé ;

Il est proposé au Conseil Municipal d’admettre en créances éteintes les titres de recettes suivants :

| Titre | Débiteur | Objet | Montant |
|-----------|----------------|---------------------------------------|---------|
| 2015/1586 | Hélène HERRY | Documents non rendus à la Médiathèque | 49,68 € |
| 2012/496 | Nadège GIRODAT | Restauration scolaire | 44,00 € |
| 2013/60 | Nadège GIRODAT | Restauration scolaire | 79,00 € |
| 2014/185 | Nadège GIRODAT | Restauration scolaire | 96,50 € |
| 2014/3025 | Nadège GIRODAT | Restauration scolaire | 85,00 € |
| 2015/702 | Nadège GIRODAT | Activités périscolaires | 12,00 € |
| 2016/307 | Nadège GIRODAT | Activités périscolaires | 82,40 € |
| 2016/647 | Nadège GIRODAT | Activités périscolaires | 28,60 € |

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ADMET en créances éteintes la somme de 477,18 € sur le budget principal,

Extrait certifié conforme,
Le Maire,

David VALENCE